



GUIDE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME D'ÉVALUATION ET DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Certification de professionnel de l'habitation des
Premières Nations (PHPN)

Photo: Cattroll Photo Associates



First Nations Housing
Professionals Association

L'Association des professionnels de
l'habitation des Premières Nations



A. INTRODUCTION

Les normes de certification fournissent une autre façon de cheminer vers la certification de professionnel de l'habitation : le Programme d'évaluation et de reconnaissance des acquis (PERA).

Les candidats qui ont sept ans ou plus d'expérience pratique de la gestion de l'habitation dans un milieu des Premières Nations peuvent cheminer par le PERA afin d'obtenir leur certification.

Le cheminement par l'entremise du PERA exige de monter un portfolio que les évaluateurs examineront à la recherche des preuves que la personne détient au moins 80 % des compétences requises par l'Association des professionnels de l'habitation des Premières Nations (APHPN).

Jusqu'au 31 décembre 2022, les candidats dont le portfolio fait la preuve qu'ils satisfont aux compétences requises seront exemptés de l'examen professionnel. Après cette date, les candidats retenus dans le cadre du PERA devront se soumettre à l'examen professionnel.

Le présent guide a été conçu pour aider les personnes intéressées par le cheminement du PERA.

Le PERA permet d'accumuler des crédits de certification sur la base des antécédents, du perfectionnement professionnel et de la formation. Voici les exigences du PERA :

- Attester au moins sept ans d'expérience de la gestion de l'habitation des Premières Nations.
- Remplir l'auto-évaluation de vos compétences et déterminer la formation et l'expérience à acquérir s'il y a lieu avant de soumettre un portfolio pour le PERA.
- Entreprendre d'autre formation ou acquérir plus d'expérience si nécessaire.
- Après avoir acquis la formation visée (si nécessaire), monter un portfolio du PERA basé sur les renseignements fournis dans le guide d'élaboration de portfolio du PERA.
- Démontrer dans le portfolio du PERA les équivalences avec les normes de compétence. Cela comprend la liste des qualifications postsecondaires et autres, p. ex. diplômes universitaires et qualifications professionnelles, et démontrer que la formation et l'expérience acquises sont conformes aux compétences requises.
- Fournir les lettres de deux parrains.
- Demander une évaluation du portfolio du PERA en soumettant les documents requis et en payant les frais exigés à l'APHPN.
- Sur avis des résultats de l'examen du portfolio du PERA, acquérir s'il y a lieu la formation et l'expérience complémentaires requises et soumettre le portfolio à nouveau avec les nouvelles preuves de l'acquisition des compétences qui manquaient.

Lorsque la personne a satisfait à toutes les exigences d'admissibilité à la certification professionnelle, la désignation professionnelle lui est accordée.



B. FOIRE AUX QUESTIONS SUR L'ÉVALUATION

Qu'est-ce qu'un portfolio?

Le portfolio est un dossier de votre apprentissage qui présente la formation, l'expérience de travail et l'expérience personnelle que vous avez acquises. Vous l'élaborez pour étayer les compétences et les crédits que vous revendiquez en vue de l'acceptation de votre candidature.

Qu'est-ce que l'évaluation du portfolio du PERA?

À la réception, l'APHPN confiera à deux (2) évaluateurs qualifiés et impartiaux la tâche de déterminer si votre portfolio démontre que vous avez acquis l'expérience et la formation équivalentes requises pour satisfaire aux normes de compétences en vue de l'acceptation de votre candidature.

Qu'est-ce que mon portfolio du PERA devrait contenir?

D'autres détails suivront dans les prochaines sections; voici cependant un aperçu de ce que votre portfolio doit contenir :

- Une lettre d'introduction qui vous présente brièvement.
- Une copie de l'auto-évaluation de vos compétences remplie.
- Une grille de suivi remplie pour chacune des compétences dont vous voulez obtenir une équivalence de cours.
- Les preuves à l'appui des compétences que vous voulez faire reconnaître : par exemple les descriptions de vos activités au travail, les cours que vous avez suivis, votre perfectionnement professionnel, votre apprentissage autonome; les preuves fournies par vos superviseurs, clients, collègues et autres au sujet de vos compétences et de vos aptitudes en lien avec la compétence dont vous voulez obtenir une équivalence de cours.
- Votre curriculum vitae indiquant vos sept ans d'expérience en matière de gestion de l'habitation.
- Les descriptions de travail connexes.
- Les preuves de votre formation connexe.
- Les lettres de deux parrains.

Portfolio assessments will be based on submitted materials only. Assessors will not consider portfolios which direct them to websites or public documents in order to access materials.

Qui sont les évaluateurs?

Les évaluateurs sont des professionnels chevronnés qui connaissent bien les normes de compétence et qui ont été formés pour évaluer les portfolios. Ils suivent un guide et évaluent chaque soumission selon les normes de compétence nationales.

Quels sont les frais de soumission d'un portfolio?

Votre demande d'évaluation de portfolio doit être accompagnée d'un formulaire de demande d'évaluation de portfolio dûment rempli et d'un chèque au montant de 650 \$, plus les taxes applicables, payable à l'ordre de l'APHPN.



Qu'est-ce que je devrai faire pour connaître les résultats de l'évaluation de mon portfolio?

Les résultats de l'évaluation de votre portfolio vous seront communiqués par écrit lorsque votre portfolio aura été examiné. Un examen des portfolios a lieu tous les mois. Si l'on constate des lacunes en matière de compétences, vous devrez obtenir l'expérience ou la formation équivalente, ou les deux. Lorsque vous aurez satisfait à ces exigences, vous pourrez soumettre une nouvelle demande d'évaluation avec votre portfolio révisé.

Qu'est-ce que je peux faire si je ne suis pas satisfait de la décision des évaluateurs?

Votre portfolio est examiné par deux évaluateurs. Si les évaluateurs ne s'entendent pas sur les résultats, l'examen est confié à un troisième évaluateur, dont la décision sera finale. Si vous n'êtes pas satisfait de la décision prise par les évaluateurs, il vous appartient d'obtenir les preuves nécessaires et de soumettre à nouveau votre portfolio.

Combien de fois puis-je soumettre un portfolio?

Les candidats au cheminement par l'entremise du PERA pourront soumettre un portfolio à trois reprises. Les appels afin d'en soumettre un quatrième seront transmis au Comité de l'éducation et de la certification pour examen.



C. RÉPARATION DU PORTFOLIO

Auto-évaluation

Tous les candidats au cheminement par l'entremise du PERA doivent posséder au moins sept années d'expérience de la gestion de l'habitation qui peuvent être documentées convenablement.

La préparation d'un portfolio exige considérablement de temps et d'effort. Vous devriez donc commencer par auto-évaluer vos compétences par rapport aux compétences requises pour la certification. Cela pourrait vous amener à conclure que le cheminement vers la certification par l'entremise du PERA n'est pas approprié dans votre cas ou que vous n'êtes pas prêt à soumettre un portfolio et que vous avez besoin de plus de perfectionnement. Suivez les instructions pour auto-évaluer vos compétences.

Approche du portfolio

Votre portfolio est examiné par deux évaluateurs. Si les évaluateurs ne s'entendent pas sur les résultats, l'examen est confié à un troisième évaluateur, dont la décision sera finale. Si vous n'êtes pas satisfait de la décision prise par les évaluateurs, il vous appartient d'obtenir les preuves nécessaires et de soumettre à nouveau votre portfolio.

- Revoyez l'auto-évaluation de vos compétences et la grille des preuves à l'appui que vous avez remplies pour vous familiariser avec les compétences et les connaissances que vous devez démontrer aux évaluateurs de votre portfolio.
- Déterminez les sources de preuves appropriées (relevés de notes, correspondance, certificats, projets de travail, etc.) dont vous avez besoin pour appuyer les compétences que vous voulez démontrer.
- Réunissez toutes vos preuves.
- Demandez à un gestionnaire professionnel de l'habitation ou à un collègue d'examiner votre portfolio avec vous; deux paires d'yeux valent mieux qu'une.



14 CONSEILS POUR VOUS AIDER À CONSTITUER UN PORTFOLIO

1. Constituez votre portfolio de la même façon que votre curriculum vitae et pour présenter une demande d'emploi en bonne et due forme.
2. Il doit être professionnel et organisé. Un portfolio bien organisé démontre vos compétences plus efficacement.
3. Soyez complet et précis en fournissant les renseignements de base nécessaires.
4. Présentez des chiffres, des résultats et des faits au lieu d'opinions ou d'impressions.
5. Soyez à la fois succinct et descriptif. Rappelez-vous que vous devez démontrer votre maîtrise des compétences recherchées.
6. Évitez de présenter de l'information qui n'ajoute rien à ce que vous revendiquez.
7. En général, mieux vaut la qualité que la quantité.
8. Montrez votre maîtrise des compétences — lisez-les bien pour vous assurer que vos preuves démontrent que vous les maîtrisez.
9. Essayez de ne pas dupliquer l'information à moins que ce ne soit nécessaire.
10. Servez-vous de l'auto-évaluation de vos compétences et de votre grille des preuves à l'appui pour déterminer la documentation à l'appui de plus d'une compétence.
11. Nous recommandons de ne pas présenter plus de trois pages de preuves par sous-compétence.
12. Pour garder votre soumission gérable et dans les limites du nombre de pages, vous pouvez fournir une description sommaire en style télégraphique de vos rapports et de vos projets liés aux compétences que vous revendiquez sans les documents à l'appui; les évaluateurs demanderont plus de détails au besoin.
13. Il peut être plus concret de fournir des preuves de votre formation ou de votre perfectionnement professionnel. Les descriptions de cours, les relevés de notes et les aperçus de programme sont utiles comme preuves.
14. Vous devrez ajouter d'autres détails à vos preuves d'expérience professionnelle pour démontrer vos compétences, comme des sommaires, des descriptions de travail et une liste de vos projets spéciaux, des lettres de recommandation et des évaluations du rendement.



D. LABORATION DU PORTFOLIO

Organisez votre portfolio

Il est important que votre portfolio soit compilé de façon professionnelle et organisée — cela nous aidera à nous assurer que les évaluateurs sont en mesure de l'évaluer rapidement, équitablement et objectivement. Suivez les lignes directrices sur le format de portfolio à la section suivante pour éviter de retarder inutilement le traitement de votre soumission. Présentez un portfolio en format facile à suivre qui distingue clairement les preuves qu'il contient. Fournissez évidemment des preuves en lien direct avec les compétences appropriées dans l'auto-évaluation de vos compétences et votre grille des preuves à l'appui.

Liste de vérification de votre portfolio

- une lettre d'accompagnement résumant le but de votre soumission et votre participation à la gestion de l'habitation en lien avec votre soumission du PERA
- le formulaire de demande d'évaluation de portfolio (annexe A)
- votre portfolio avec l'auto-évaluation de vos compétences, votre grille des preuves à l'appui et les pièces jointes démontrant les cours que vous avez suivis et votre expérience en lien avec les compétences que vous revendiquez
- le paiement des frais d'évaluation
- votre curriculum vitae à l'appui de vos sept ans d'expérience pratique de la gestion de l'habitation
- des copies de vos relevés de notes
- vos descriptions de travail détaillées et courantes, si c'est possible
- la documentation et les preuves supplémentaires à l'appui
- les lettres de deux parrains

Lignes directrices sur le format de portfolio

- présentez un maximum de trois pages de preuves par sous-compétence
- limitez votre portfolio à 60 pages ou moins
- présentez votre portefeuille en format Word ou PDF avec des sections appropriées

Documents à soumettre

- une copie de votre portfolio et de votre lettre d'accompagnement en formats Word ou PDF
- une demande d'évaluation de portfolio et le paiement des frais d'évaluation de 650 \$ plus les taxes applicables



D. LABORATION DU PORTFOLIO

Documentation et preuves à l'appui

- vos pièces doivent être pertinentes à la compétence pour laquelle vous demandez des équivalences de cours
- vous devez avoir satisfait à la plupart des critères de chacun des crédits visés
- vous ne devez pas violer la confidentialité de renseignements sensibles
- suivez la ligne directrice à propos des trois pages ou moins de preuves par sous-compétence
- présentez vos renseignements de façon claire et cohérente
- les renseignements que vous présentez doivent être faciles à comprendre et à suivre pour les évaluateurs de votre portfolio

E. REUVES POUR VOTRE PORTFOLIO

La compétence est la capacité d'être à la hauteur du niveau professionnel. Votre preuve doit démontrer que vous pouvez revendiquer la connaissance visée. La quantité de preuves requise dépendra d'un certain nombre de facteurs. Le minimum serait deux éléments de preuves par compétence, sous réserve de satisfaire aux critères de la compétence énoncés dans la grille des preuves à l'appui pour chaque compétence. Il est peu probable qu'un seul élément de preuve démontre votre compétence dans un domaine particulier à moins qu'il ne s'agisse d'un cours ou d'un projet important; dans ces cas, fournissez le plan de cours ou les renseignements sur le projet. Vous devrez peut-être présenter un certain nombre d'éléments accumulés au cours d'une période particulière.

Liste de vérification de votre portfolio

Les connaissances et leur application sont essentielles pour offrir un rendement compétent. Vous devez être en mesure de démontrer que vous possédez les connaissances et la compréhension appropriées liées aux compétences. Lorsque vous présenterez votre portfolio, les évaluateurs vous poseront peut-être des questions afin de vérifier vos connaissances et votre compréhension des compétences que vous revendiquez. Nous vous aviserons si vous devez fournir plus de renseignements.

Authenticité des preuves dans votre portfolio

Les évaluateurs doivent s'assurer que toutes les preuves représentent vraiment ce que vous avez accompli. Les évaluateurs devront peut-être vous poser des questions sur les preuves que vous avez fournies, ou encore pour confirmer par des preuves supplémentaires que le contenu de votre portfolio est authentique. Pour les équipes de projet composées de plusieurs membres, il est important de bien indiquer les tâches que vous avez accomplies.



E. REUVES POUR VOTRE PORTFOLIO

Lettre de vérification des compétences

Dans certains cas, une lettre de vérification des compétences vous aiderait à confirmer l'authenticité de votre preuve. Les lettres de vérification des compétences peuvent fournir une indication indirecte et authentifiée de votre rendement en ce qui a trait aux compétences. Elles peuvent venir de collègues, de superviseurs, de gestionnaires, de clients ou de fournisseurs. Particularités de la lettre de vérification des compétences :

- porter spécifiquement sur les compétences en question
- décrire brièvement les circonstances et le contexte de l'observation
- décrire brièvement les antécédents et
- les qualifications de l'individu (le vérificateur) qui signe la lettre de vérification des compétences et le lien du vérificateur avec le candidat
- décrire brièvement l'activité observée
- établir les différents aspects des compétences démontrées et leur lien avec la compétence revendiquée

Les lettres de vérification des compétences peuvent attester de votre rendement de diverses façons. Elles peuvent parfois simplement authentifier que vous avez accompli une tâche. Elles peuvent à d'autres occasions fournir un compte rendu de votre rendement dans un projet et inclure des observations pertinentes en lien avec les compétences. Il est important que les vérificateurs connaissent bien les compétences évaluées et qu'ils soient en mesure de commenter avec autorité votre rendement et vos compétences dans ces domaines.



Suffisamment de preuves

Pour rendre les preuves suffisantes

- toutes les compétences ont été traitées correctement;
- vos preuves sont authentiques;
- votre rendement est constant et démontrable sur une certaine période;
- vous pouvez démontrer que vous possédez les connaissances et la compréhension pertinentes et que vous pouvez les appliquer à la gestion de l'habitation des Premières Nations; et
- vous avez inclus des preuves pour chaque sous-compétence.

Types de preuve

La pratique exemplaire d'évaluation des acquis indique d'utiliser diverses sources de preuve pour soutenir la revendication de vos compétences.

PREUVE DE CONNAISSANCES	PREUVE DE RENDEMENT	PREUVE DES ACQUIS
<p>Preuves réunies de l'une ou de toutes les sources suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tests, rapports, documents • Designs • Produits • Projets ou affectations • Témoignages d'employeurs /d'enseignants 	<p>Preuves réunies de l'une ou de toutes les sources suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation au travail • Exemples au travail • Simulations • Tests d'aptitudes • Description de travail • Évaluation de rendement • témoignages 	<p>Preuves réunies de l'une ou de toutes les sources suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificats, diplômes • Relevés de notes • Plans et descriptions de cours liés à la gestion des services d'habitation • Ateliers et conférences • Plans ou descriptions

Les preuves que vous fournissez pourraient être catégorisées en cinq domaines différents dans l'auto-évaluation de vos compétences et votre grille des preuves à l'appui. Voici des exemples pour chaque catégorie à titre d'information seulement :

- **Formation** : relevés de notes, certificats, descriptions de cours
- **Projets et rapports** : tests de cours, projets, affectations ou stratégies
- **Expérience professionnelle** : produits ou évaluations au travail, descriptions de travail, antécédents professionnels, curriculum vitae
- **Lettres de vérification**
- **Autres** (publications, etc.)



Exemple de preuve de compétence

COMPÉTENCE	PREUVE
<p>1.4 Gestion du changement :</p> <p>1.4.1. Capacité d’orienter et de gérer le changement, conformément à la vision et aux valeurs de l’organisme.</p> <p>i) Mettre en œuvre du changement positif durable.</p> <p>ii) Mener le personnel dans des situations stressantes ou inhabituelles et maintenir un moral positif.</p> <p>iii) Habilitier les membres du personnel à régler leurs propres problèmes et à apporter des améliorations organisationnelles.</p>	<p>Formation : Réussite du cours sur le travail avec le changement 205 à l’Université du Manitoba. Voir la description du cours à l’annexe cinq.</p> <p>Expérience professionnelle : J’ai mis en place trois nouveaux programmes d’habitation et j’en ai rajusté un autre. Le recours aux techniques de gestion du changement a limité les perturbations et la transition a été harmonieuse.</p>



Demande d'évaluation de portfolio

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province/territoire : _____

Pays : _____ Code postal : _____

Téléphone (à la maison) : _____ Téléphone (affaires) : _____

Courriel (personnel) : _____

Courriel (affaires) : _____

En apposant votre signature au bas de cette page, vous confirmez que vous comprenez ce qui suit :

- Les candidats qui demandent une évaluation du portfolio doivent payer des frais d'évaluation.
- Les frais d'évaluation de 650 \$, plus les taxes applicables, ne sont pas remboursables. (Aucun remboursement n'est accordé si le portfolio d'un candidat n'est pas approuvé.)
- L'acceptation n'est pas automatique. L'APHPN n'est pas tenue d'approuver un portfolio si les preuves sont inférieures à 80 % du niveau de compétence.
- L'APHPN peut demander une démonstration supplémentaire des acquis. Si les preuves fournies dans le portfolio sont incomplètes, le candidat peut devoir fournir des renseignements supplémentaires ou participer à une activité de perfectionnement.
- Si la demande est refusée, le candidat peut présenter une nouvelle demande ultérieurement.
- Les évaluateurs peuvent contacter les références, ou les employeurs ou les établissements d'enseignement nommés dans le portfolio pour vérifier les sources de documentation..

En cochant cette case, j'atteste que tous les renseignements et documents fournis à l'appui de la présente évaluation sont authentiques, exacts et véridiques.

Je conviens que ma demande peut être refusée si j'ai falsifié des renseignements de quelque façon. J'autorise l'utilisation de la documentation, des affectations, des projets, des examens et du portfolio que j'ai soumis aux fins de l'évaluation.

Signature: _____ Date: _____

S'il s'agit d'une re-soumission, joignez une copie de votre avis antérieur.

Information sur le paiement: Chèque certifié Chèque personnel Visa MasterCard

Nom sur la carte : _____

Numéro de carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____

Signature: _____